

Commerce, Finance, Industrie

VOL. XXXIV

VENDREDI, 19 DÉCEMBRE 1902

No 25

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (*The Trades Publishing Co.*), au No 25 rue St-Gabriel, Montréal.

Téléphone Bell - Main 2547
Boîte de Poste - - - 917

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Montréal et Banlieue - \$2.00
Canada et Etats-Unis - 1.50
Union Postale - - frs. 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir tels avis.

Une année commencée est due **en entier**, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable **au pair** à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit :

Le Prix Courant, Montréal.

ASSOCIATIONS CORPORATIVES

La National Grocers' Association doit se réunir à Kansas City les 13, 14 et 15 janvier prochain. Bien que cette ville soit assez éloignée de notre Province, nous engageons très vivement l'Association des Epiciers de Montréal de s'y faire représenter. Après les fêtes, il est plus facile aux épiciers de s'absenter et beaucoup trouveraient bienfaisant un peu de repos après le surmenage de Noël et du Jour de l'An. Un voyage à Kansas City pendant la durée des travaux de la National Grocers' Association serait un repos profitable. Il y a toujours à gagner à se mettre en contact avec les membres d'associations similaires à celles dont on fait soi-même partie. Nous n'avons aucun doute qu'à leur retour les délégués que pourrait envoyer à Kansas City l'Association de Montréal auraient des sujets intéressants de conférence à traiter devant leurs collègues. Nos voisins sont des maîtres en matière d'organisations, d'associations; ce sont donc de bons modèles à étudier et à suivre par nos propres organisations. On ne peut mieux les étudier que dans ces grandes assises que tiennent périodiquement les fédérations des diverses associations locales, car là on ne se contente pas de traiter de questions de clocher. On y parle affaires dans le sens le plus large du mot; on y étudie tout ce qui peut être utile, profitable à la profession; on y cherche à s'entraider et à se protéger par la solidarité des intérêts semblables.

Un pas a été fait dans cette voie au Canada par la création de la Fédération provinciale—en attendant la Fédération nationale—des Commerçants Licenciés de Vins et Liqueurs.

Est-ce que l'Association des Epiciers de Montréal ne pourrait pas envoyer ses délégués à Kansas City pour y étudier "de visu" le fonctionnement de la National Grocers' Association chez nos voisins?

Nous soumettons cette idée à nos lecteurs membres de l'Association des Epiciers de Montréal, persuadé qu'elle vaut la peine d'être étudiée au point de vue pratique.

LE PROBLEME DU CHARBON

Depuis la publication de notre dernier numéro, une assemblée de protestation contre les marchands de charbon, contre le maire, contre le conseil municipal, a été convoquée par on ne sait trop qui.

Il s'en est dit de belles dans cette assemblée. Appels à la violence, au pillage, au vol—considérés par les orateurs comme un droit—tels sont les plats servis à un millier d'auditeurs par les "amis" de l'ouvrier et de ceux qui souffrent du froid.

Il nous semble que ces "amis" là n'ont d'amitié que pour eux-mêmes et qu'en flattant les instincts les plus bas et les plus vils, ils cherchent une notoriété facile qui peut les servir un jour d'élection, auprès des ennemis de l'ordre, de la justice, de la Société même, comme il en existe dans toutes les grandes agglomérations.

Ce n'est pas par des discours violents, des paroles incendiaires, que peut se résoudre le problème du charbon, la question du combustible. Ceux qui en manquent ou sont obligés de le payer trop cher pour leur bourse attendent d'autres moyens de soulagement que ceux préconisés par nos petits Marat.

Le charbon est rare, le fait est indéniable et, comme tout ce qui est rare et en même temps convoité, le charbon est cher.

Nous ne prétendons pas, tant s'en faut, que certains marchands n'ont pas abusé et n'abusent pas de la situation. Tous heureusement ne sont pas logés à la même enseigne. Il ne faut donc pas jeter la pierre à tous les marchands de charbon, si certains d'entre eux seulement abusent du public.

La grève des charbonnages dans la région de l'anhracite a mis les marchands de charbon dans une position singulière, absolument anormale. Privés de charbon anhracite au moment même où ils devaient recevoir les nouveaux approvisionnements, ils ont attendu longtemps la fin d'une grève que tout le monde espérait prochaine. Remettant toujours de s'approvisionner hors des régions d'où ils tirent habituellement le charbon, l'hiver approchait à grands pas quand quel-